



Défense : des moyens face aux menaces de demain

L'année 2019 entame une dynamique de hausse du budget de la défense, en vue d'atteindre 2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2025 selon la loi de programmation militaire (2019-2025).

Le 5 septembre 2019, le ministère des Armées a rendu public l'édition 2019 des « chiffres clés de la défense ».

Financement. Le ministère des Armées dispose d'un budget total de 46,7 Md€ en 2019, soit 14,05 % du budget général de l'Etat. Il remplit trois missions : « Défense » avec 35,9 Md€ de crédits budgétaires (+ 1,7 Md€ en un an), hors pensions et recettes issues de cessions de biens et correspondant à environ 13,3 % du budget général de l'Etat ; « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation », correspondant à 0,7 % du budget de l'Etat ; « Recherche duale » (civile et militaire), correspondant à 0,1 % du budget de l'Etat dans le cadre de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur ». A titre

indicatif, le document publie les comparaisons des dépenses de défense (pensions comprises) en 2018 des Etats-Unis et des pays européens, établies par l'OTAN. Elles ont été calculées en dollars aux prix et taux de change de 2010 pour éviter tout biais sur le taux de change €/\$. Les Etats-Unis y consacrent 605,4 Md\$, soit 3,39 % de leur PIB, et les 21 pays de l'Union européenne et membres de l'OTAN (hors Grande-Bretagne) 199,9 Md\$, soit 1,83 % de leur PIB. L'objectif de 2 % fixé par l'OTAN, est déjà dépassé par la Grande-Bretagne avec 2,15 % (61,4 Md\$), mais pas encore atteint par les pays suivants : France, 1,82 % avec 53,1 Md\$; Pays-Bas avec 1,35 % (12,8 Md\$) ; Allemagne avec 1,23 % (48,7 Md\$) ; Italie avec 1,15 % (24,6 Md\$) ; Espagne avec 0,93 % (14,5 Md\$).

Effectifs. Fin 2018, le ministère des Armées employait 267.604 personnels (20,7 % de femmes), dont 61.287 civils (38,4 %) et 206,317 militaires (15,5 %). Ces derniers se répartissent entre 15,9 % d'officiers, 44,8 % de sous-officiers, 38,4 % de militaires du rang et 0,9% de volontaires. L'âge moyen du personnel militaire s'établit à 33 ans et celui du personnel civil à 47 ans. La gestion du personnel militaire se répartit entre : armée de Terre (55,7 % des effectifs), 114.847 personnels dont 14.040 officiers, 38.852 sous-officiers, 61.525 militaires du rang et 430 volontaires ; armée de l'Air (19,6 %), 40.531 dont 6.413 officiers, 23.895 sous-officiers, 10.065 militaires du rang et 158 volontaires ; Marine nationale (17 %), 35.113 dont 4.559 officiers, 23.043 officiers marinières, 6.775 quartiers-maîtres et matelots et 736 volontaires ; Gendarmerie (1,2 %), 2.543 dont 202 officiers, 1.915 sous-officiers et 426 volontaires) ; Service de santé des armées (3,7 %), 7,547 dont 3.149 officiers, 4.294 sous-officiers et 104 volontaires ; Direction générale de l'armement (0,9 %), 1.787 officiers ; Service du commissariat des armées (0,9 %), 1.829 dont 1.812 officiers, 2 sous-officier et 15 volontaires ; Service des essences des armées (0,7 %), 1.389 dont 205 officiers, 334 sous-officiers et 850 militaires du rang ; autres services, à savoir Affaires générales militaires, Contrôle général des armées et Service d'infrastructure de la défense (0,3 %), 731 dont 694 officiers et 37 sous-officiers. Les personnels civils se répartissent entre : armée de Terre, 13 % ; armée de l'Air, 8,7 % ; Marine, 4,3 % ; autres services...74 % !

Garde nationale. Les réservistes opérationnels sous contrat (hors Gendarmerie) se montent à 38.529 dont 58,9 % dans l'armée de Terre, 15,6 % dans la Marine, 14,8 % dans l'armée de l'Air, 8 % dans le Service de santé, 1,4 % dans le Service du commissariat et 0,2 % à la Direction générale de l'armement.

Loïc Salmon

Défense : vers 2 % du Produit intérieur brut à l'horizon 2025

Défense : montée en puissance et restructuration